



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NANTES

Établissement : Université d'Angers

Demande n° S3LI120000856

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie

Présentation de la mention

La mention Géographie de l'Université d'Angers offre une formation généraliste en première année, durant laquelle de nombreux enseignements sont mutualisés, donnant à l'étudiant une bonne culture générale. L'équipe pédagogique a simplifié sa formation pour rendre plus lisible sa spécialisation progressive avec des enseignements professionnalisants durant la dernière année de licence. Les deux grandes spécialités d'une licence de Géographie apparaissent : l'enseignement ou l'aménagement du territoire. Des passerelles existent pour permettre aux étudiants d'intégrer deux licences professionnelles Aménagements paysagers et Métiers du développement social urbain. Par ailleurs, la poursuite d'études en master est prévue, avec trois parcours de master qui donnent aux étudiants des débouchés sur les métiers pour lesquels ils ont été formés : enseignement, développement local, ingénierie territoriale. Une partie importante des enseignements forment aux outils informatiques dans le domaine des SIG (système d'information géographique), télédétection.

Indicateurs

| | |
|---|------|
| Nombre d'inscrits en L1 | 48 |
| Nombre d'inscrits en L2 | 40 |
| Nombre d'inscrits en L3 | 33 |
| % sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant | 3 % |
| % entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant | NT |
| % d'abandon en L1 | 9 % |
| % de réussite en 3 ans | 74 % |
| % de réussite en 5 ans | 77 % |
| % de poursuite des études en master ou dans une école | |
| % d'insertion professionnelle | |

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette mention est bien structurée par une équipe pédagogique qui se répartit l'ensemble des responsabilités administratives, pédagogiques et transversales telles que : responsabilités « Erasmus », responsabilités « sorties de terrain », responsabilité « tutorat », responsabilité « équipement informatique et TICE ». Le projet pédagogique est cohérent sur les trois années de licence, avec une spécialisation progressive qui permet à l'étudiant de faire ses choix



de cursus vers l'enseignement ou le développement territorial. Le dispositif d'aide à la réussite combine informations, tutorat et enseignants-référents. Par ailleurs, l'équipe pédagogique participe aux manifestations organisées par l'Université pour l'orientation active des lycées et l'information sur la filière et ses débouchés. L'étudiant peut poursuivre en licence professionnelle ou bien en master professionnel et de recherche, notamment à l'Université d'Angers : masters professionnels Chargé développement entreprises et territoires ; Paysages et médiations ; Professeur des lycées et collèges (PLC) histoire-géographie, et master recherche Territoires de l'urbain. Classiquement, dans la formation en géographie, une part importante de celle-ci est consacrée à la maîtrise des outils informatiques, logiciels de cartographie, de traitements de données, de traitement d'enquêtes, qui offre à l'étudiant des débouchés supplémentaires dans les services techniques des collectivités ou une orientation vers des masters de géomatique.

- Points forts :
 - La progressivité de l'enseignement d'un point de vue pédagogique (équilibre des enseignements, l'évaluation en contrôle continu et contrôle terminal) et de la spécialisation.
 - Les débouchés indiqués en relation avec les enseignements dispensés.
 - Le conseil de formation et les réunions avec les délégués étudiants.

- Points faibles :
 - Manque de clarté dans la rédaction du dossier.
 - Données quasi-inexistantes sur les intervenants extérieurs et leur participation à la formation.
 - Manque d'informations sur le suivi des étudiants diplômés ou non et sur leur insertion professionnelle.
 - Aucune donnée concernant l'évaluation des enseignements et leur impact sur le pilotage.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

La mise en œuvre d'un travail plus collaboratif dans la rédaction des documents paraît nécessaire pour améliorer la qualité du dossier et en faciliter sa lecture.

Dans ce sens, il serait souhaitable que l'auto évaluation puisse être réalisée dans un cadre clairement défini par l'établissement et intégrée pour améliorer l'offre de formation proposée. De même, il serait bon de prendre en compte l'évaluation des enseignements.

Les dispositifs de suivi des étudiants et de leur insertion professionnelle sont également à mettre en place et à utiliser. L'orientation active qui semble réduite à des avis écrits, mériterait d'être développée, tout comme les dispositifs de valorisation qui sont apparemment inexistantes.

Il serait peut être judicieux, pour améliorer la lisibilité de la formation et pour afficher clairement les relations avec le milieu professionnel, de systématiser le stage de L3 en milieu professionnel.

Tout ceci contribuerait à faire évoluer la formation et à la rendre plus attractive.